

# Lettre ouverte à M. Scaglia et aux siens

~ 1983 - 84

Par Philippe Giovannini, maire honoraire

Vous avez jugé bon, ces jours derniers, de faire diffuser un tract aussi injurieux qu'anonyme, dans lequel certains de mes camarades et moi-même, sommes caricaturés en fraudeurs, enchaînés, avec uniforme et décorations d'un pays étranger.

Cela ne va pas vous grandir aux yeux des anciens combattants et de la population en général, qui n'aiment pas les calomnieux distillant la haine anticommuniste en toutes occasions.

En tout cas, je tiens pour mon compte à faire quelques observations et mises au point qui me semblent indispensables.

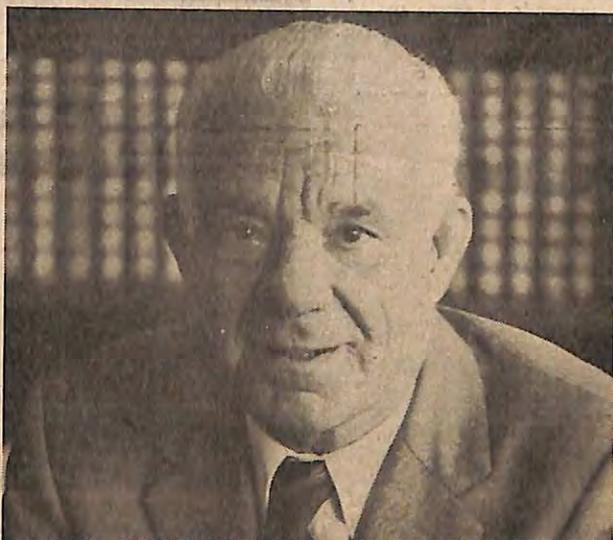
1) Par rapport à l'arrêt d'annulation du conseil d'Etat, celui-ci n'a retenu qu'un seul des dix points de votre recours (celui de lettres à en-tête) et rejeté les neuf autres. Et en persistant à dire le contraire, vous mentez dans le but de tromper les gens.

2) Quand vous m'attaquez personnellement, parce que communiste, c'est La Seyne et ses travailleurs qui m'ont fait si longtemps largement confiance que vous attaquez, mais c'est surtout les résistants et patriotes, la mémoire des héros et martyrs de la résistance que vous calomniez.

Rappelez-vous qu'à La Seyne, 31 rues ou places portent le nom de patriotes morts pour la France, tués au combat, fusillés et morts en déportation pendant l'occupation, dont 14 étaient des communistes. Quel parti peut en dire autant ?... Le vôtre ?...

3) Sur votre papier vous nous avez allègrement enchaînés... Cela me rappelle justement que par deux fois, en 1940 déjà ! Et en 1943, j'ai été arrêté, enchaîné pour être enfermé au camp de concentration ou en prison.

Cela se passait du temps



de la police de Vichy, du régime de Pétain, dont avec vos amis semblez en réclamer l'héritage. J'ajoute que, les deux fois, je me suis évadé pour reprendre ma place parmi mes camarades dans les unités combattantes de la résistance, d'où j'ai mené jusqu'au bout le combat pour la libération et l'indépendance de la France.

4) Pour ce qui est de mes décorations, sur les neuf qui m'ont été décernées, toutes sont françaises. Elles ont sanctionné mon attitude de Français et de patriote, récompensé mon action civique et militaire ou le dévouement au service d'autrui.

Non Messieurs ! Pas l'ombre de décorations, ni de citations soviétiques, mais des citations de hautes personnalités civiles et militaires de chez nous. Par exemple, une citation et un décret du président du gouvernement provisoire de la République G. Bidault et du ministre des Armées E. Michelet, m'attribuant la médaille de la Résistance française ; une citation à l'Ordre de la division du général Carpentier, comman-

dant la 15<sup>e</sup> région militaire ; une citation à l'Ordre de l'Armée par le président du conseil, des ministres M. Schuman, sur proposition du ministre des Armées, m'attribuant la Croix de guerre avec palme.

Voilà les observations qu'il m'a semblé devoir faire par rapport au contenu injurieux et calomnieux de votre tract.

Et je voudrais vous dire encore que je suis de ceux qui pensent que les sentiments patriotiques des individus ne se mesurent pas au verbiage employé sur les notions de patrie ou aux injures anticommunistes qu'ils peuvent prononcer à longueur de jours et de semaines. Mais ils se mesurent à leur attachement aux valeurs réelles dont le peuple français est le porteur, à la somme et à l'importance des actes, voire des sacrifices qu'ils sont capables de consentir dans l'intérêt supérieur de la Nation. Et les communistes ont fait la preuve qu'ils font partie de cette dernière catégorie.

Philippe GIOVANNINI